

**COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT**Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims**Extrait du registre des délibérations
Séance du vendredi 28 mai 2021**

Par suite d'une convocation en date du 20 mai 2021 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 00, sous la présidence de Jean MICHEL.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Jérôme MIART, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR, Jérôme LAINE, Maurice ENGELMANN, Marie-Pierre MIGNON, Michel BACARISSE, Gérald MABILE, Xavier CULEUX.
présents	11	
votants	11	Secrétaire de séance : Jacky LESUEUR.
Délibération n°	15/2021	

Objet : CORRECTION BUDGETAIRE.

Le maire informe le conseil municipal que lors du vote du budget prévisionnel 2021 le compte 775 a été ouvert afin de procéder à la vente d'un terrain. Or, s'agissant d'une opération de cession, le produit s'enregistre uniquement au budget en recette d'investissement au compte 024. Les autres comptes ne sont que les opérations comptables.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,
DECIDE de corriger le budget par les opérations suivante :

Section de fonctionnement

Compte 023 virement à la section d'investissement la somme de -55 000 € (dépense)

Compte 775 produit de cession la somme de - 55 000 € (dépense)

Section d'investissement

Compte 021 virement de la section de fonctionnement la somme de - 55 000 € (recette)

Compte 024 produit de cession d'immobilisations la somme de + 55 000 € (recette)

CHARGE le maire de procéder à cette correction.

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 28 mai 2021
Le Maire,
Jean MICHEL



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 31 mai 2021